Capitales européennes de la culture 2007 - 2019

2005/0102(COD) - 23/01/2013 - Document de suivi

L'évaluation *ex post* de la manifestation «Capitales européennes de la culture» (CEC) 2011 (Tallinn et Turku) est présentée en vertu de l'article 12 de la décision nº 1622/2006/CE du Parlement européen et du Conseil qui prévoit que chaque année, la Commission assure une évaluation externe et indépendante des résultats atteints par la manifestation "Capitale européenne de la culture" de l'année précédente.

Le rapport donne la position de la Commission sur les principales conclusions et recommandations de l' évaluation externe de la manifestation Capitales européennes de la culture 2011.

Globalement, la Commission est d'accord avec les recommandations de l'évaluateur. Celles-ci confirment que le titre de CEC est très apprécié, qu'il permet d'établir des programmes culturels ambitieux et que ses retombées sont importantes.

Le titre et la contribution financière de l'UE ont un effet de levier considérable, ce qui rend l'initiative efficace et rentable.

La Commission partage l'appréciation globale de l'évaluateur et accepte ses recommandations. Celles-ci ont largement été reprises dans la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une action de l'Union en faveur des «capitales européennes de la culture» pour les années 2020 à 2033 qui prend également en compte les recommandations de l'évaluation de 2010 concernant, d'une part, l' ouverture de l'action aux pays candidats et candidats potentiels, ainsi que l'obligation pour les villes candidates d'avoir mis en place une stratégie de développement culturel de la ville au moment de leur candidature, et, d'autre part, le maintien de l'accent de l'action sur les villes.

Enfin et surtout, conformément à une autre recommandation de l'évaluation de 2011, la Commission a organisé, le 15 octobre 2012, un échange de bonnes pratiques entre CEC passées, présentes et futures, ciblé en particulier sur les futures villes candidates, et elle poursuivra ses efforts pour encourager de tels échanges positifs à l'avenir.